



Revenu de base garanti pour personnes ayant un handicap

Explorer la possibilité d'un revenu de base garanti pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick.

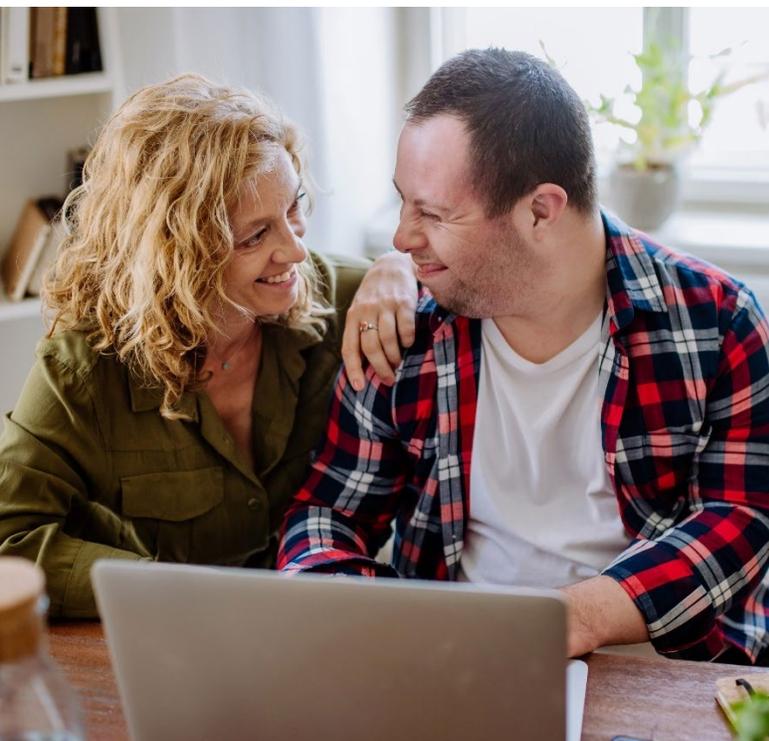
QU'EST-CE QU'UN REVENU DE BASE GARANTI?

Un **revenu de base garanti** est une somme d'argent versée par le gouvernement qui aide les gens à payer leurs frais liés à leurs besoins de subsistance de base. Il est conçu pour garantir que les gens ne vivent pas dans la pauvreté.

Par exemple, au Canada, les personnes de plus de 65 ans reçoivent de l'argent du gouvernement fédéral (Supplément de revenu garanti et Sécurité de la vieillesse) pour les aider à payer leurs frais de subsistance de base.

COMMENT CELA POURRAIT-IL FONCTIONNER?

- **Paiements sans condition** : Une fois que vous remplissez les conditions requises, les versements se poursuivraient chaque année, après une simple vérification des revenus. Vous n'avez pas besoin de présenter une nouvelle demande ni de prouver que vous cherchez du travail.
- **S'ajoutent aux avantages actuels** : Cet argent pourrait s'ajouter à l'argent que les gens reçoivent déjà. Par exemple, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard, le revenu de base garanti s'ajoute aux prestations d'aide sociale. Terre-Neuve-et-Labrador prévoit l'ajouter à la nouvelle Prestation canadienne pour les personnes ayant un handicap plus tard cette année.
- **Montants différents ou identiques** : Le montant peut varier en fonction de la taille de votre famille, de vos revenus ou si vous avez des enfants. Il pourrait également s'agir du même montant pour toutes les personnes qui y ont droit.



QUELS SONT LES AVANTAGES?

- C'est un bon moyen de réduire la pauvreté. La réduction de la pauvreté aide les personnes ayant un handicap à vivre une vie plus saine, plus heureuse et plus égalitaire.
- Ce soutien leur conférerait dignité et respect.
- Cette mesure réduit la paperasse et le stress pour tout le monde.

SOUTIENS FINANCIERS ACTUELS

À l'heure actuelle, voici le soutien financier offert aux personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick (autres avantages fiscaux fédéraux ou provinciaux non inclus) :

Programmes provinciaux (programmes d'aide sociale du Nouveau-Brunswick)		
Programme	Montant mensuel	Autres détails
Aide sociale	675 \$ par mois pour une personne seule 1 194 \$ par mois pour une famille de quatre personnes	L'objectif est d'aider les gens à la recherche d'un travail.
OU		
Aide sociale pour les personnes ayant un handicap	939 \$ par mois pour une personne seule 1 410 \$ par mois pour une famille de quatre personnes	Destiné aux personnes ayant un handicap (sur la base d'une évaluation médicale).

Programmes fédéraux		
Programme	Montant mensuel	Autres détails
Prestation d'invalidité du Canada	200 \$ par mois	Début en juillet 2025; doit avoir droit au crédit d'impôt pour personnes ayant un handicap.
OU		
Crédit d'impôt pour Personnes ayant un handicap	(montant variable)	Crédit d'impôt non remboursable qui permet de réduire l'impôt sur le revenu que les personnes ayant un handicap ou les membres de leur famille qui subviennent à leurs besoins pourraient avoir à payer.

Programmes provinciaux et fédéraux combinés		
Programme	Personne seule	Famille de quatre personnes
Total (aide sociale + prestation d'invalidité du Canada)	875 \$	1 394 \$
Total (aide sociale pour personnes ayant un handicap + prestation d'invalidité du Canada)	1 139 \$	1 610 \$

QUE VOULONS-NOUS?

Nous voulons envisager un revenu de base pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick.

Nous voulons également une prestation qui soutienne les personnes handicapées ET à faible revenu.



QUESTIONS QUE NOUS VOULONS EXAMINER ENSEMBLE

Avant de décider si nous devrions offrir un revenu de base ou de ses modalités, nous voulons avoir l'avis des personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick et des personnes qui les soutiennent et prennent soin d'elles.

Vous pouvez donner votre point de vue sur un revenu de base pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick de deux façons :

- en remplissant notre [sondage en ligne](#);
- en composant le 211 pour participer au sondage par téléphone.

Voici quelques questions clés que nous souhaitons explorer :

- À qui le revenu de base devrait-il s'adresser?
- Combien cela devrait-il coûter?
- Comment devrait-on déterminer l'admissibilité?

QUE FONT LES AUTRES PROVINCES?

Province	Programme	Montant mensuel	Admissibilité	Autres détails
Québec	Programme de revenu de base du Québec	1 309 \$ par mois (montant supérieur si vous avez des enfants)	Pour les personnes bénéficiant de l'aide sociale et qui présentent un handicap qui limite gravement leur capacité à travailler.	Ajouté aux paiements d'aide sociale.
Île-du-Prince-Édouard	Revenu de base garanti ciblé	De 145 \$ à 623 \$/mois	Pour les personnes bénéficiant de l'aide sociale et qui présentent un handicap qui limite gravement leur capacité à travailler.	Ajouté aux paiements d'aide sociale.
Terre-Neuve-et-Labrador	Prestation d'invalidité	400 \$ par mois + 1 200 \$ par an pour un régime d'épargne-invalidité.	Pour les personnes ayant droit au crédit d'impôt pour personnes ayant un handicap et dont le revenu est inférieur à un seuil donné.	L'inscription est automatique.

Pourquoi ces montants? La plupart des provinces et des territoires utilisent la [Mesure du panier de consommation](#) pour déterminer le montant des prestations.